



**MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE, HYGIENE ET PREVENTION
SECRETARIAT - GENERAL**

Direction Etablissements des Soins et Partenariat

Le Directeur

Kinshasa, le 17 4 AOÛT 2024

N°MSPHP1257/DESP/KC/460 /RMY/2024

Transmis copie pour information à:

- Monsieur le Secrétaire Général à la Santé publique, hygiène et prévention
- Monsieur le Directeur Général de la DGOSS (Tous) à **Kinshasa/Gombe**

Objet : Transmission du Certificat d'enregistrement

A Monsieur Kana Lingambu Olivier
Président De L'asbl Gardiens De Vies « Gavies »
Av. Boulevard Triomphal, Immeuble Pnmls,
C/Kasa - Vubu **Kinshasa/Kasa - Vubu**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe de la présente le certificat d'enregistrement pour ONG/ASBL du secteur de la santé n°MS1257/DESP/DR/RMY/2 92 du 13 AOÛT 2024 que vient de signer Monsieur le Secrétaire Général à la Santé Publique, Hygiène et Prévention en faveur de votre organisation.

A cet effet, je vous invite à mener vos activités dans le respect de la réglementation en vigueur pour le bien-être de la population de votre rayon d'action et vous demande d'entrer en contact avec la zone de santé du ressort de vos interventions.

Veuillez agréer, Monsieur le Président l'expression de ma considération distinguée.

Rose MUNDALA YEMA, MD, MPH





MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE, HYGIENE ET PREVOYANCE SOCIALE
SECRETARIAT GENERAL A LA SANTE PUBLIQUE ET HYGIENE
Direction Etablissements des Soins et Partenariat

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT POUR ONG/ASBL DU SECTEUR DE LA SANTE

N°MS.1257/DESP/DR/RMY/292/2024 DU 13 AOUT 2024

Conformément à la loi N°004 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales aux Associations Sans But Lucratifs (ASBL) et aux Etablissements d'Utilité Publique (EUP) en République Démocratique du Congo.

1. DE LA DENOMINATION

Dénomination de l'ONG/ASBL : GARDIENS DE VIES
Sigle de l'ONG/ASBL : « GAVIES »
Adresse du siège social : BOULEVARD TRIOMPHAL, IMMEUBLE PNMLS, C/KASA VUBU
Origine Catégorie : NATIONALE
Province /District/ville : KINSHASA
Nom du Responsable : Mr .KANA LINGAMBU Olivier
Président : Mr .KANA LINGAMBU Olivier
Date de Création : LE 02 JUIN 2018

2. DU DOMAINE D'INTERVENTION/OBJET SOCIAL

- PROMOTION DES SOINS DE SANTE PRIMAIRES
- CONSTRUCTION, REHABILITATION ET EQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES
- LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA
- SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT
- LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

3. DU RAYON D'ACTION

NATIONAL : OUI
PROVINCE : TOUTES
DISTRICT : TOUS
ZONE DE SANTE : TOUTES

Fait à Kinshasa, le 13 AOUT 2024

Le Secrétaire Général,

Dr YUMA RAMAZANI Sylvain

4. REMARQUES

- i. Ce certificat d'enregistrement pourra être annulé ou retiré d'office au cas où le but pour lequel il a été accordé n'aura pas été respecté ou si pour une raison quelconque, l'ONG/ASBL est déclaré non opérationnel.
- ii. Dès la réception du présent certificat d'enregistrement, l'exploitant doit introduire auprès de la Division Provinciale de la justice du ressort ou directement au Ministère de la justice à Kinshasa, une demande de personnalité juridique.
- iii. En cas de transfert d'un endroit à un autre que celui déterminé par le présent certificat, ou changement de catégorie, celui-ci ne sera plus valable, un nouveau certificat d'enregistrement sera obligatoirement sollicité mutatis mutandis.
- iv. Le requérant s'engage à :
 - Respecter strictement les dispositions du présent certificat d'enregistrement ;
 - Déposer le rapport annuel d'activités au Ministère de la Santé ;
 - Planifier les activités de suivi et évaluation des projets avec les experts du Ministère de la Santé.

D'autre part, le non-respect de l'une ou l'autre condition exigée par les textes réglementaires entraînera des sanctions sévères conformément à la législation en vigueur.

Frais Administratifs : **513.000 FC**

N° de Reçu : **130/24**

Date : **05/08/2024**

Validité : **3 ans**

